



Déclaration liminaire des Organisations Syndicales aux CTP conjoints du 10 septembre 2010

7 septembre: une vague de fond qui doit être entendue !

Ni les médias, ni le gouvernement, et pas plus le MEDEF, ne peuvent contester la puissance de la mobilisation de ce mardi 7 septembre. Avec des millions de grévistes et de manifestants, en plus grand nombre encore que le 24 juin, les rues des villes de France ont raisonné de la colère populaire et des exigences revendicatives de millions de salariés qui récusent le projet de loi gouvernemental sur les retraites, exigent son retrait et la mise en œuvre de mesures qui confortent et améliorent ce droit, comme le permettent les propositions avancées par les Organisations Syndicales..

La force de l'unité des salariés et de leurs organisations syndicales, la lucidité collective sur les enjeux à affronter face aux volontés régressives du gouvernement et du MEDEF constituent des points d'appui essentiels pour gagner.

A la DGFIP, les agents se sont mobilisés par milliers. Ils ont été massivement et activement présents dans la grève et dans les manifestations aux côtés des autres salariés. Dans le Val d'Oise, les agents ont fait grève massivement (39,3% dans la Filière Gestion Publique, 44,18% dans les postes comptables dont 15 Trésoreries fermées et 49,6% dans la Filière Fiscale).

Partout ils ont porté leurs revendications en toute conscience du lien à opérer entre le dossier retraites et les questions des salaires et de l'emploi, tous sujets sur lesquels le gouvernement a décidé de clouer les fonctionnaires au pilori.

Aussi, face à l'intransigeance du gouvernement, les Organisations Syndicales ont décidé de manifester leur mécontentement en refusant de siéger à ce CTP Commun.

Ils exigent l'ouverture des négociations suivantes :

- Maintien de l'âge légal à 60 ans pour le départ à la retraite et à 65 ans pour une pension sans décote ;
- Non à l'allongement de la durée des cotisations ;
- Non à l'augmentation de nos cotisations ;
- Défense et amélioration du code des pensions, maintien du calcul sur les six derniers mois, maintien des avantages familiaux, maintien du minimum fonction publique.

Pour le retrait du projet de loi gouvernemental et pour une réforme qui pérennise le système par répartition par un financement durable, juste et équitable.